

Sauveteur Secouriste du Travail - SST



Anticiper les risques d'accidents et organiser les secours !

Notre expertise

Depuis l'origine, Apave est habilitée par l'INRS pour dispenser les formations des Sauveteurs Secouristes du Travail mais aussi de formateurs SST.

Le certificat SST doit être renouvelé tous les 2 ans.

Apave a plus de 250 formateurs répartis sur l'ensemble du territoire national et délivre plus de 20.000 certificats SST par an.

Apave spécialiste en prévention des risques professionnels vous aide à organiser les secours dans votre établissement, et à former du personnel pouvant prévenir les risques d'accident et porter secours à toute victime dans les meilleures conditions.

Public concerné

Toute personne devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail ou souhaitant avoir des notions de secourisme et de prévention des accidents.

Obligations réglementaires

Une obligation de l'employeur :

- Le code du travail (article R4224-15) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.
- Les différentes circulaires CNAM précisent aussi : « 1 pour 10 salariés et 1 au moins par site », ainsi qu'un « Nombre de salariés adapté et bien réparti ».

Le + Apave

- + Travaux pratiques (mise en situation) conformes aux programmes de l'INRS, dans nos ou vos locaux.
- + Formations à envergure nationale :
 - matériel pédagogique complet et récent ; hygiène garantie,
 - délivrées sur vos sites,
 - adaptées au profil de vos personnels (risques spécifiques),
 - formations complémentaires possibles pendant la période de validité du certificat SST de votre personnel.
- + Experts Apave en lien permanent avec l'INRS et les CARSAT.



L'offre Apave formation

Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Apave vous accompagne dans vos formations en Secourisme en faisant progresser la prévention des risques dans votre entreprise afin de réduire les accidents du travail, et propose des formations certifiantes et adaptées.



Stages sous référentiels INRS (éligibles au CPF)

Formations SST	Objectifs	Durée	Validation
Initial - PRS001	<ul style="list-style-type: none">• Situer le rôle du SST.• Prévenir et Protéger.• Examiner la victime et alerter.• Secourir en effectuant l'action appropriée.	2 jrs	Certificat SST (validité 24 mois)
Maintien et actualisation des compétences - PRS002	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser les gestes de secourisme.• Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques.	1 jr	Certificat SST (validité 24 mois)
Formations de formateur SST	Objectifs	Durée	Validation
Initial - FFT001	<ul style="list-style-type: none">• Animer les formations SST.	4+4 jrs	Certificat Formateur SST (validité 36 mois)
Maintien et actualisation des compétences - FFT002	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser ses connaissances pour poursuivre ces activités de formation de SST.	3 jrs	Certificat Formateur SST (validité 36 mois)

Formations **connexes**

- Initiation à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes qui sauvent (PRS004 - 0,5 jr).
- Conduite à tenir en cas d'accident sur le lieu de travail (PRS804 module Elearning de 30 min.).

Les formations peuvent être adaptées à certains secteurs d'activité : désamiantage ou pour secteur éolien...



Nous **contacter**

france.apave.com

0805 62 5000